

interparfums

COMPTES CONSOLIDES
2016

BALMAIN
BOUCHERON
COACH
JIMMY CHOO
KARL LAGERFELD
LANVIN
MONTBLANC
PAUL SMITH
REPETTO
ROCHAS
S.T. DUPONT
VAN CLEEF & ARPELS

Les comptes consolidés

Etats financiers consolidés	2
Faits marquants	7
Principes comptables	9
Principes de présentation	15
Notes annexes au bilan	16
Notes annexes au compte de résultat	29
Informations sectorielles	33
Autres informations	34

Les comptes consolidés

Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros, sauf résultats par action exprimés en unités	Notes	2015	2016
Chiffre d'affaires	4.1	327 411	365 649
Coût des ventes	4.2	(119 343)	(128 694)
Marge brute		208 068	236 955
<i>% du chiffre d'affaires</i>		<i>63,5%</i>	<i>64,8%</i>
Charges commerciales	4.3	(149 954)	(172 821)
Charges administratives	4.4	(12 289)	(13 562)
Résultat opérationnel courant		45 825	50 572
<i>% du chiffre d'affaires</i>		<i>14,0%</i>	<i>13,8%</i>
Autres charges d'exploitation	4.5	-	(6 309)
Autres produits d'exploitation	4.5	-	5 400
Résultat opérationnel		45 825	49 663
<i>% du chiffre d'affaires</i>		<i>14,0%</i>	<i>13,6%</i>
Produits financiers		2 242	2 555
Coût de l'endettement financier brut		(2 182)	(1 965)
Coût de l'endettement financier net		60	590
Autres produits financiers		9 216	6 654
Autres charges financières		(9 946)	(6 560)
Résultat financier	4.6	(670)	684
Résultat avant impôt		45 155	50 347
<i>% du chiffre d'affaires</i>		<i>13,8%</i>	<i>13,8%</i>
Impôt sur les bénéfices	4.7	(15 923)	(17 490)
<i>Taux d'impôt réel</i>		<i>35,3%</i>	<i>34,7%</i>
Résultat net		29 232	32 857
<i>% du chiffre d'affaires</i>		<i>8,9%</i>	<i>9,0%</i>
Dont part des intérêts minoritaires		80	419
Dont part du groupe		29 152	32 438
<i>% du chiffre d'affaires</i>		<i>8,9%</i>	<i>8,9%</i>
Résultat net par action ⁽¹⁾	4.8	0,90	0,98
Résultat net dilué par action ⁽¹⁾	4.8	0,90	0,98

⁽¹⁾ retraité des attributions gratuites d'actions

Etat global des gains et pertes consolidés

En milliers d'euros	2015	2016
Résultat net consolidé de la période	29 232	32 857
Actifs disponibles à la vente	-	-
Couvertures de change	-	(30)
Impôts différés sur éléments recyclables	-	10
Eléments recyclables en résultat	-	(20)
Gains et pertes actuariels	(454)	(630)
Impôts différés sur éléments non recyclables	156	217
Eléments non recyclables en résultat	(298)	(413)
Total des autres éléments du résultat global	(298)	(433)
Résultat global de la période	28 934	32 424
Dont part des intérêts minoritaires	80	419
Dont part du Groupe	28 854	32 005

Bilan consolidé

ACTIF			
En milliers d'euros	Notes	2015	2016
Actifs non courants			
Marques et autres immobilisations incorporelles, nettes	3.1	172 733	162 748
Immobilisations corporelles, nettes	3.2	5 927	7 025
Immobilisations financières		1 975	2 951
Actifs financiers non courants	3.3	5 816	5 166
Actifs d'impôt différé	3.11	5 605	7 174
Total actifs non courants		192 056	185 064
Actifs courants			
Stocks et en-cours	3.4	70 653	66 328
Clients et comptes rattachés	3.5	69 515	76 618
Autres créances	3.6	8 601	14 631
Impôt sur les sociétés		1 364	1 558
Actifs financiers courants	3.7	76 097	89 367
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.7	149 895	141 238
Total actifs courants		376 125	389 740
Total actifs		568 181	574 804
PASSIF			
En milliers d'euros	Notes	2015	2016
Capitaux propres			
Capital		96 515	106 526
Primes d'émission		459	874
Réserves		260 925	263 720
Résultat de l'exercice		29 152	32 438
Total capitaux propres part du Groupe		387 051	403 558
Intérêts minoritaires		429	847
Total capitaux propres	3.8	387 480	404 405
Passifs non courants			
Provisions pour charges à plus d'un an	3.9	5 745	6 940
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	3.10	70 215	50 341
Passifs d'impôt différé	3.11	2 676	2 565
Total passifs non courants		78 636	59 846
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	3.12	53 730	61 838
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	3.10	20 357	20 391
Provisions pour risques et charges	3.9	248	945
Impôts sur les sociétés		6 199	2 069
Autres dettes	3.12	21 531	25 310
Total passifs courants		102 065	110 553
Total capitaux propres et passifs		568 181	574 804

Etat de variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros	Nombre d'actions	Capital	Primes	Autres Eléments Résultat global	Réerves et résultats	Total des capitaux propres		
						Part du Groupe	Intérêts Minoritaires	Total
Au 31 décembre 2014 ⁽¹⁾⁽²⁾	29 084 374	87 460	26	(574)	280 987	367 899	111	368 010
Attribution gratuite d'actions	2 919 269	8 759	(467)	-	(8 292)	0	-	0
Conversion d'options de souscription d'actions	98 995	296	900	-	-	1 196	-	1 196
Résultat net 2015	-	-	-	-	29 152	29 152	80	29 232
Variation écarts actuariels sur provision de retraite	-	-	-	(298)	-	(298)	-	(298)
Dividende 2014 versé en 2015	-	-	-	-	(12 814)	(12 814)	-	(12 814)
Actions propres	(16 905)	-	-	-	(378)	(378)	-	(378)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	0	238	238
Ecarts de conversion	-	-	-	-	2 277	2 277	-	2 277
Autres variations	-	-	-	-	17	17	-	17
Au 31 décembre 2015 ⁽²⁾	32 085 733	96 515	459	(872)	290 949	387 051	429	387 480
Attribution gratuite d'actions	3 219 038	9 657	(646)	-	(9 011)	-	-	-
Conversion d'options de souscription d'actions	118 014	354	1 061	-	-	1 415	-	1 415
Résultat net 2016	-	-	-	-	32 438	32 438	418	32 856
Variation écarts actuariels sur provision de retraite	-	-	-	(413)	-	(413)	-	(413)
Variation juste valeur des instruments financiers	-	-	-	(20)	-	(20)	-	(20)
Dividende 2015 versé en 2016	-	-	-	-	(16 051)	(16 051)	-	(16 051)
Actions propres	(74 783)	-	-	-	(1 394)	(1 394)	-	(1 394)
Ecarts de conversion	-	-	-	-	532	532	-	532
Au 31 décembre 2016 ⁽²⁾	35 348 002	106 526	874	(1 305)	297 463	403 558	847	404 405

⁽¹⁾ Retraité des effets de l'application de l'interprétation IFRIC21 exposés en note 1.3

⁽²⁾ Hors actions Interparfums détenues par la société

Tableau de financement

En milliers d'euros	2015	2016
Opérations d'exploitation		
Résultat net	29 232	32 856
Amortissements, provisions pour dépréciation et autres	13 308	17 039
Plus ou moins-values sur cession d'actifs	-	-
Coût de l'endettement financier net	(60)	(590)
Charge d'impôt de la période	15 923	17 490
Capacité d'autofinancement générée par l'activité	58 403	66 795
Intérêts financiers payés	(1 950)	(2 023)
Impôts payés	(13 449)	(22 162)
Capacité d'autofinancement après intérêts financiers et impôts	43 004	42 610
Variation des stocks et en-cours	(10 172)	2 950
Variation des créances clients et comptes rattachés	(12 426)	(6 425)
Variation des autres créances	(2 514)	(6 324)
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	8 908	7 807
Variation des autres dettes	6 683	4 769
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	(9 521)	2 777
Flux net lié aux opérations d'exploitation	33 483	45 387
Opérations d'investissement		
Acquisitions nettes d'immobilisations incorporelles	(108 085)	(1 179)
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles	(2 451)	(3 054)
Acquisitions nettes de valeurs mobilières de placement à + de 3 mois	80 346	(13 513)
Variation des immobilisations financières	468	(326)
Flux net lié aux opérations d'investissement	(29 722)	(18 072)
Opérations de financement		
Emission d'emprunts et nouvelles dettes financières	100 000	-
Remboursement d'emprunts	(10 000)	(20 004)
Dividendes versés aux actionnaires	(12 815)	(16 051)
Augmentation de capital	1 196	1 415
Actions propres	(299)	(1 332)
Flux net lié aux opérations de financement	78 082	(35 972)
Variation nette de trésorerie	81 843	(8 657)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	68 052	149 895
Trésorerie à la clôture de l'exercice	149 895	141 238

Le rapprochement de la trésorerie nette s'effectue comme suit :

En milliers d'euros	2015	2016
Trésorerie et équivalents de trésorerie	149 895	141 238
Actifs financiers courants	76 097	89 367
Trésorerie nette et actifs financiers courants	225 992	230 605

Annexe aux comptes consolidés

Faits marquants de l'exercice 2016

Janvier

Prix des Relations Investisseurs et de la Communication Financière

La société s'est vue décerner le Trophée des Meilleures Relations Investisseurs par une Valeur Moyenne pour l'édition 2015.

Lancement de la ligne *Montblanc Legend Spirit*

La légende continue... Une toute nouvelle facette de sa personnalité, dans un moment de sérénité et de liberté totale : une nouvelle interprétation fouguese de la masculinité... *Montblanc Legend Spirit*

Avril

Interparfums éligible au PEA-PME

Compte tenu des conditions d'appréciation des critères d'éligibilité des entreprises au PEA-PME, précisées par le décret d'application n° 2014-283 du 4 mars 2014, la société Interparfums a confirmé son éligibilité à ce nouveau dispositif.

Lancement de la ligne *So First* de Van Cleef & Arpels

L'âme de *First* réinterprétée dans une création emprunte de grâce et de modernité. Un bouquet éclatant de pétales de jasmin et de fleurs de frangipanier mêlé aux notes addictives d'une vanille bourbon intense imprégnée de santal crémeux...

Mai

Lancement de la ligne *Escapade en Méditerranée*, une édition limitée de l'*Eau de Rochas*

Cap sur la Méditerranée pour cette édition limitée de l'*Eau de Rochas*. Une interprétation moderne de la fragrance d'origine, *Escapade en Méditerranée* qui nous invite au voyage avec son sillage Floral-Acidulé-Chypré.

Interparfums change de teneur de compte de titres nominatifs

CM-CIC Market Solutions a été désigné en qualité de mandataire pour la tenue du registre des actionnaires nominatifs.

Juin

Attribution gratuite d'actions

La société a procédé à sa 17^{ème} attribution gratuite d'actions, à raison d'une action nouvelle pour dix actions détenues.

Juillet

Lancement de *In New York* de Van Cleef & Arpels

Un Boisé Frais Aromatique. En hommage à New-York, un parfum majestueux et intemporel ! L'emblématique boutique Van Cleef & Arpels située au 744 sur la Fifth Avenue a également inspiré cette nouvelle fragrance masculine.

Mode Rochas Femme

La société a renouvelé le contrat d'Alessandro Dell'Aqua en tant que directeur artistique de la Mode Féminine.

Août

Lancement de la ligne féminine *Coach*

Inspirée par l'énergie et le style de New-York, *L'Eau de Parfum Coach*, riche en contrastes, s'ouvre sur des notes pétillantes et lumineuses de framboise, suivies par l'onctuosité de la Rose Turque, et qui s'évanouissent en faveur d'un fond sensuel de musc de daim.

Septembre

Lancement de la ligne *Modern Princess* de Lanvin

Le duo fruité de Pomme rose Pink Lady et de Groseille apporte une fraîcheur acidulée et croquante. La double personnalité du Jasmin flirte avec l'élégance du Freesia. La dernière femme à se dévoiler est une femme sensuelle, l'Orchidée Vanille la rend même fatale.

Mode Rochas Homme

Un an après avoir finalisé l'acquisition de la Maison Rochas, Interparfums a annoncé l'arrivée de Béatrice Ferrant au poste de Directrice Artistique de la Mode Masculine.

Novembre

Lancement de la ligne *Montblanc Lady Emblem Elixir*

Une potion magique... Un élixir garanti pour induire l'amour... *Lady Emblem Elixir* offre une nouvelle vision de la Rose. Une préparation supposée capable de transformer les métaux en or.

Décembre

Fin de la licence Balmain

A effet au 31 décembre 2016, les sociétés Interparfums et Balmain ont, d'un commun accord, décidé de mettre un terme au contrat de licence parfums existant depuis 2012. Les dernières livraisons cesseront le 31 mars 2017.

1. Principes comptables

1.1. Général

En vertu des règlements européens 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés de la société Interparfums au titre de l'exercice 2016 sont établis selon les normes comptables internationales IAS/IFRS applicables depuis 2005 telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

La base de préparation de ces informations financières résulte :

- des normes et interprétations IFRS applicables de manière obligatoire depuis 2005 ;
- des options retenues et des exemptions utilisées qui sont celles que le groupe a retenu pour l'établissement de ses comptes consolidés IFRS.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2016 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 13 mars 2017. Ils seront définitifs lorsque l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2017 les aura approuvés.

1.2. Evolutions du référentiel comptable

Les normes, amendements et interprétations suivants, en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2016, sont appliqués par la société dans ses comptes consolidés au 31 décembre 2016 :

- amendement IAS1 « Présentation des états financiers – initiatives - informations à fournir » ;
- amélioration annuelle des IFRS (cycles 2012-2014).

Ces textes n'ont pas d'impacts significatifs sur les états financiers consolidés de la société.

Aucune norme, amendement ou interprétation en cours d'étude par l'IASB et l'IFRIC n'ont été appliqués par anticipation dans les états financiers au 31 décembre 2016.

Les normes, amendements et interprétations suivants, non encore entrés en vigueur ont fait l'objet d'une étude par anticipation afin d'en évaluer les impacts dans les états financiers consolidés futurs :

- IFRS 9 « instruments financiers » - entrée en vigueur janvier 2018 : à ce jour, la société n'a anticipé aucun impact significatif dans les comptes consolidés à venir ;
- IFRS 15 « Reconnaissance du revenu » - entrée en vigueur janvier 2018 : à ce jour, la société n'a anticipé aucun impact significatif dans les comptes consolidés à venir ;
- IFRS 16 « Contrats de location » - entrée en vigueur janvier 2019 : une étude a été initiée par la société. Les impacts dans les comptes consolidés sont en cours de chiffrage. A ce stade, la société a identifié les contrats de locations à comptabiliser à l'actif du bilan : Il s'agit des locaux du siège parisien ainsi que les locaux de stockage de Rouen. Aucun autre contrat de location n'a été identifié comme entrant dans le cadre de la norme.

1.3. Application de l'interprétation IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique »

L'interprétation IFRIC 21 a été publiée au Journal Officiel le 14 juin 2014, avec application obligatoire au 1^{er} janvier 2015. Elle s'applique aux taxes dues par une entité à une autorité publique en application de la législation et entre dans le champ d'application d'IAS 37.

Le fait générateur de l'obligation de payer une taxe résulte de l'exercice de l'activité qui engendre le paiement de cette taxe tel que prévu par la législation.

Seule la Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés (C3S) a été identifiée comme ayant un impact dans les comptes consolidés et doit être constatée sur l'année d'exigibilité et non sur l'année de prise en compte de la provision dans les comptes sociaux.

Les impacts de ce texte sont intégrés dans les comptes depuis le 1^{er} janvier 2015.

L'effet du changement de méthode sur les capitaux propres au 31 décembre 2014 s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	Capitaux propres
Autres dettes (annulation de la dette C3S provisionnée en 2013)	497
Impôts différés	(189)
Impacts de l'amendement au 31 décembre 2014	308

1.4. Principes et périmètre de consolidation

L'ensemble des sociétés détenues par le groupe est consolidé par intégration globale.

Interparfums S.A.		% de détention	% d'intérêt
Interparfums Deutschland GmbH	Allemagne	51 %	51 %
Interparfums Suisse Sarl	Suisse	100 %	100 %
Inter España Parfums et Cosmetiques S.L.	Espagne	100 %	100 %
Parfums Rochas Spain	Espagne	51%	51%
Interparfums Srl	Italie	100 %	100 %
Interparfums Luxury Brands	Etats-Unis	100 %	100 %
Interparfums Asia Pacific pte Ltd	Singapour	100 %	100 %

Les états financiers des filiales sont établis sur la même période comptable que celle de la société mère. L'exercice comptable est de 12 mois et se termine le 31 décembre.

En juin 2015, la société Interparfums a mis en place une nouvelle structure de distribution en Espagne afin de commercialiser les parfums Rochas sur un marché majeur pour la marque. Cette structure « Parfums Rochas Spain » est détenue à 51% par Interparfums et 49% par son distributeur local. Du fait du contrôle exclusif exercé sur cette société, elle est consolidée par intégration globale.

En septembre 2015, la filiale Interparfums UK Ltd, détenue à 100% par le groupe, sans activité depuis fin 2014, a été liquidée, sans impact dans les comptes consolidés.

L'ensemble des sociétés détenues par le groupe est consolidé par intégration globale.

1.5. Méthodes de conversion

La monnaie de fonctionnement et de présentation des comptes est l'euro.

Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties au cours des devises à la date des transactions. Les dettes et créances en devises sont converties aux cours en vigueur au 31 décembre 2016. Les pertes et profits résultant de la conversion des soldes concernés au cours du 31 décembre 2016 sont portés au compte de résultat. Les transactions qui font l'objet de couvertures de change sont converties aux cours négociés.

Les principaux cours retenus, pour la conversion des comptes des filiales, par rapport à l'euro, sont les suivants :

Devises	Taux de clôture		Taux moyen	
	2015	2016	2015	2016
Dollar US (USD)	1,0887	1,0541	1,1095	1,1069
Dollar Singapour (SGD)	1,5417	1,5234	1,5255	1,5275
Franc Suisse (CHF)	1,0835	1,0739	1,0679	1,0902

1.6. Utilisation d'estimation

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels, de la détermination du montant des provisions pour risques et charges, des provisions pour dépréciation des stocks. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

1.7. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires inclut principalement des ventes au départ de l'entrepôt vers les distributeurs et agents et des ventes vers les détaillants pour la part d'activité réalisée par les filiales du groupe.

Ces ventes de produits de parfums et cosmétiques sont présentées nettes de toutes formes de remises et ristournes.

La reconnaissance du chiffre d'affaires est effectuée sur la base des conditions de transfert à l'acheteur des principaux risques et avantages inhérents à la propriété du bien. Les facturations de fin d'année dont le transfert de propriété est effectif sur l'année suivante ne sont pas prises en compte dans le chiffre d'affaires de l'année en cours.

1.8. Marques et autres immobilisations incorporelles

Les marques et autres immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, qu'il s'agisse de marques sous contrat de licence ou de marques acquises.

Ces marques, de notoriété internationale, bénéficient d'une protection juridique et ont une durée d'utilité indéfinie. Elles ne sont pas amorties.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité finie, comme les droits d'entrée pour acquisition des licences, sont amorties de façon linéaire sur la durée de la licence.

Le droit d'utilisation dont la société bénéficie sur les moules et outillage verrerie est classé en immobilisations incorporelles. Ces immobilisations sont à durée d'utilité finie et amorties sur une durée de trois à cinq ans.

Les licences et les droits d'entrée de licences font l'objet d'une évaluation au minimum annuelle selon la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés sur la durée de vie des licences réelles ou estimées qui seront générés par ces actifs. Les données utilisées dans ce cadre proviennent des budgets annuels et plans pluriannuels établis sur la durée de vie des licences par la Direction.

Les marques en nom propre font l'objet d'une évaluation au minimum annuelle. La valeur nette comptable est comparée à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le maximum entre sa valeur d'utilité estimée à partir des flux prévisionnels issus des plans pluriannuels établis sur 5 ans actualisés à l'infini.

Le taux d'actualisation avant impôt retenu pour ces évaluations est le coût moyen pondéré du capital (WACC) de 6,20 % au 31 décembre 2016 contre 8,02 % au 31 décembre 2015. Ce taux a été déterminé à partir d'un taux d'intérêt long terme de 0,7 % correspondant à la moyenne des OAT françaises échéance 10 ans du dernier trimestre, du taux de rendement attendu par un investisseur dans ce secteur et de la prime de risque propre à l'activité de ce secteur. Le taux de croissance à l'infini retenu est de 0,2% au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur ainsi déterminée est inférieure à la valeur comptable.

Les frais générés au moment de l'acquisition, analysés comme des frais accessoires directs, sont incorporés au coût de l'actif acquis.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilité et sont soumises à des tests s'il existe un indicateur de perte de valeur qui pourrait entraîner une dépréciation.

L'ensemble des contrats de licence stipule une utilisation internationale des droits. Les autres immobilisations incorporelles, et notamment les moules verrerie sont essentiellement utilisés en France par nos sous-traitants.

1.9. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) et sont amorties sur leur durée d'utilisation économique estimée de façon linéaire (2 à 5 ans). Les immobilisations corporelles incluent les moules relatifs aux capots.

L'ensemble des immobilisations corporelles est utilisé en France.

1.10. Stocks et en-cours

Les stocks sont valorisés au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur probable de réalisation. Une provision pour dépréciation est constatée au cas par cas lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Le coût de revient des matières premières et approvisionnements est déterminé sur la base des prix moyens pondérés.

Le coût de revient des produits finis est déterminé en incorporant au coût des matières consommées les dépenses de production ainsi qu'une quote-part de charges indirectes évaluées sur la base d'un taux standard.

A la fin de chaque exercice, ces taux standard font l'objet d'une comparaison avec le taux effectivement obtenu sur la base des données réelles de fin d'année.

1.11. Actifs financiers non courants

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées initialement au coût d'acquisition puis, à chaque clôture, à la juste valeur correspondant à la valeur de marché.

Toutes les valeurs mobilières du groupe ont été classifiées en « Actifs disponibles à la vente » et présentées en « Actifs financiers non courants », car destinées à être conservées au-delà d'un an.

Les variations de valeur de marché à la clôture des « Actifs disponibles à la vente » sont enregistrées en capitaux propres. Toutefois, une baisse significative ou prolongée de la juste valeur en deçà du coût d'acquisition des titres, serait comptabilisée en résultat.

Par ailleurs, le poste « actifs financiers non courants » tient également compte d'une avance sur redevances sur la licence Karl Lagerfeld, imputée chaque année sur les redevances futures. Cette avance a été actualisée sur la durée de vie du contrat. La contrepartie est constatée en augmentation des amortissements du droit d'entrée.

1.12. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour perte de valeur est pratiquée, au cas par cas, lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

1.13. Impôts différés

Les impôts différés correspondant aux différences temporaires entre les bases fiscales et comptables des actifs et passifs consolidés ainsi qu'aux impôts sur retraitements de consolidation sont calculés selon la méthode du report variable qui tient compte des conditions d'imposition connues à la fin de l'exercice.

Les économies d'impôt résultant de déficits fiscaux reportables sont enregistrées en impôts différés actifs et dépréciées le cas échéant, seuls les montants dont l'utilisation est probable étant maintenus à l'actif du bilan.

1.14. Actifs financiers courants

Les actifs financiers courants représentent des placements réalisés sous forme de certificats de dépôt, comptes à terme, contrats de capitalisation ou tout autre support dont l'échéance est supérieure à trois mois.

1.15. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » inclut les disponibilités et les titres de placement présentant une liquidité inférieure à 3 mois, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont la valeur présente un risque de variation négligeable.

1.16. Actions propres

Les actions Interparfums détenues par le Groupe sont comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés, à leur coût d'acquisition.
En cas de cession, les résultats de cession sont inscrits directement en capitaux propres pour leur montant net d'impôt.

1.17. Provisions pour risques et charges

- pour indemnités de départ en retraite

Cette provision est destinée à faire face aux engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ à la retraite. Pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite, Interparfums a retenu le mode de rupture conventionnelle instauré par l'arrêté du 23 juillet 2008 portant extension de l'accord interprofessionnel du 11 janvier 2008. Cette rupture résultera systématiquement d'une convention, signée entre l'employeur et le salarié, stipulant les conditions de la rupture. Le mode de départ, avant l'arrêté, étant la mise à la retraite d'office, l'impact lié à cette modification d'hypothèse a été traité en coût des services passés. La méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte les droits et les salaires projetés au terme, la probabilité de versement ainsi que le prorata d'ancienneté permettant de ramener les engagements à hauteur des services déjà rendus par les salariés.

Ainsi, le calcul des engagements au titre des indemnités de fin de carrière consiste à estimer la valeur actuelle probable des prestations futures (VAP), c'est-à-dire les droits des salariés lors de leur départ en retraite en tenant compte de la probabilité de départ et de décès de ces salariés avant l'échéance ainsi que des facteurs de revalorisation et d'actualisation. Cette valeur actuelle probable est ensuite proratisée pour tenir compte de l'ancienneté acquise au sein de la société à la date de calcul.

- pour autres risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsque l'entité a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

1.18. Instruments dérivés et de couverture

Les instruments dérivés et de couverture mis en place par le groupe visent à limiter l'exposition aux risques de taux ainsi qu'aux risques de change, sans vocation spéculative.

Des contrats de couvertures de change visant à couvrir des flux de trésorerie sont mis en place au moment de l'enregistrement des créances ou des dettes. Il s'agit de contrats ayant une maturité de 3 à 6 mois en fonction de l'échéance des créances et des dettes en devises (essentiellement le Dollar Américain et la Livre Sterling). Les pertes et les gains de change liés à ces contrats sont comptabilisés en résultat au moment de l'enregistrement des créances.

Par ailleurs, des contrats de couverture visant à couvrir les ventes futures réalisées en Dollar Américain, ont été mis en place. En application de la norme IAS39, ces couvertures de flux prévisionnels ont été traitées comme des couvertures de flux futurs (Cash Flow Hedge). La comptabilité de couverture est applicable si d'une part, la couverture est clairement définie et documentée à la date de mise en place et d'autre part, l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure. A la clôture, les instruments de couverture correspondant à ces contrats sont enregistrés au bilan à leur juste valeur. Les variations de valeurs liées à ces contrats sont comptabilisées en résultat pour la partie non efficace de la couverture et en capitaux propres pour la partie efficace. En 2017, le chiffre d'affaires sera corrigé de l'impact de ces couvertures.

1.19. Emprunts

Lors de la comptabilisation initiale, les emprunts sont comptabilisés à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'émission du passif. A la clôture, les emprunts sont évalués au coût amorti, basé sur la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.20. Autres dettes

Les autres dettes financières et d'exploitation sont initialement comptabilisées au bilan à la juste valeur. Celle-ci correspond généralement au montant de la facture lorsqu'il s'agit de dettes à court terme.

1.21. Stocks options et attribution gratuite d'actions de performance

1.21.1 Stocks options

La norme IFRS2 requiert l'enregistrement en résultat, en contrepartie des réserves, d'une charge équivalente à l'avantage accordé aux salariés lors de l'attribution de stocks options. Pour valoriser ces avantages, la société utilise le modèle Black-Scholes. Ce modèle permet de tenir compte des caractéristiques des plans (prix d'exercice, période d'exercice), des données du marché lors de l'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus) et d'une hypothèse comportementale des bénéficiaires. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale. La valeur des options est notamment fonction de leur durée de vie attendue. Cette charge est étalée sur la période d'acquisition des droits.

1.21.2 Attribution gratuite d'actions de performance

La norme IFRS2 requiert l'enregistrement en résultat, en contrepartie des réserves, d'une charge correspondante à la valeur de marché des actions gratuites à attribuer, estimée à la date d'attribution. Cette valeur tient également compte d'hypothèse de départs des bénéficiaires et d'un taux de probabilité de réalisation des performances à atteindre pour bénéficier de ces titres. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale. Cette charge est étalée sur la période d'acquisition des droits.

1.22. Frais de dépôts des marques

Dans le cadre de la norme IAS38, les dépenses relatives aux dépôts des noms de chaque marque ne sont pas immobilisables. Elles sont prises en charge en tant que « frais de recherches et conseils ».

1.23. Résultat par action

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, après déduction des actions propres inscrites en diminution des capitaux propres.

Le résultat par action après dilution est établi sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, après déduction des seules actions propres pour lesquelles il est envisagé une détention de longue durée, et majoré du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée, durant l'exercice, des options de souscription existantes.

Pour rendre la lecture de ces éléments comparable, le résultat par action et le résultat par action dilué de l'année précédente sont systématiquement recalculés pour tenir compte de l'attribution d'actions gratuites de l'année en cours.

2. Principes de présentation

2.1. Présentation du compte de résultat

Le compte de résultat consolidé du groupe est présenté par destination. Cette présentation a pour effet de ventiler les charges et les produits en fonction de leur destination (coût des ventes, charges commerciales, charges administratives) et non pas en fonction de la nature d'origine des charges et produits.

2.2. Présentation du bilan

Le bilan consolidé est présenté en fonction du caractère courant, non courant des actifs et passifs.

2.3. Information sectorielle

L'information sectorielle présentée est élaborée à partir de celle utilisée par le management au titre du suivi de l'activité du groupe.

2.3.1. Les métiers

Jusqu'au 31 décembre 2014, la société ne gérait qu'un seul secteur d'activité, l'activité « Parfums », les indices de performances financières de chacune des marques composant cette activité étant similaires. Le compte de résultat et le bilan du groupe représentait donc, dans sa globalité, l'activité « Parfums ».

Depuis l'acquisition de la marque Rochas le 29 mai 2015, la société est amenée à gérer distinctement deux activités : l'activité « Parfums » incluant désormais l'activité sur les parfums Rochas et l'activité « Mode » représentant l'activité générée par la partie mode de la marque Rochas.

Du fait du caractère non significatif de l'activité « Mode » (moins de 0,6 % du chiffre d'affaires), le compte de résultat de cette activité n'est pas présenté de façon distincte.

Les éléments significatifs du bilan relatif à l'activité « Mode » sont présentés en note 5.1.

2.3.2. Les secteurs géographiques

Le groupe a une activité internationale et analyse son chiffre d'affaires par zone géographique. Les actifs nécessaires à l'activité sont principalement situés en France.

3. Notes annexes au bilan

3.1. Marques et autres immobilisations incorporelles

3.1.1. Nature des immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	2015	+	-	2016
Brut				
Immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie				
Marque Lanvin	36 323	-	-	36 323
Marque Rochas Parfums	86 739	-	-	86 739
Marque Rochas Mode	19 086	-	-	19 086
Immobilisations incorporelles à durée de vie définie				
Droit d'entrée licence S.T. Dupont	1 219	-	-	1 219
Droit d'entrée licence Van Cleef & Arpels	18 250	-	-	18 250
Droit d'entrée licence Montblanc	1 000	-	-	1 000
Droit d'entrée licence Boucheron	15 000	-	-	15 000
Droit d'entrée licence Balmain	2 050	-	(2 050)	0
Droit d'entrée licence Karl Lagerfeld	12 877	-	-	12 877
Autres immobilisations incorporelles				
Droits sur moules et outillages verrerie	9 808	791	-	10 599
Dépôts de marques	500	80	-	580
Logiciels	2 940	308	(11)	3 237
Total brut	205 792	1 179	(2 061)	204 910
Amortissements et dépréciations				
Immobilisations incorporelles à durée de vie définie				
Droit d'entrée licence S.T. Dupont	(1 219)	-	-	(1 219)
Droit d'entrée licence Van Cleef & Arpels	(13 689)	(1 521)	-	(15 210)
Droit d'entrée licence Montblanc	(548)	(67)	-	(615)
Droit d'entrée licence Boucheron	(5 000)	(1 000)	-	(6 000)
Droit d'entrée licence Balmain	(684)	(170)	854	-
Droit d'entrée licence Karl Lagerfeld	(2 040)	(5 755)	-	(7 795)
Autres immobilisations incorporelles				
Droits sur moules et outillages verrerie	(7 238)	(1 043)	-	(8 281)
Dépôts de marques	(496)	(4)	-	(500)
Logiciels	(2 145)	(408)	11	(2 542)
Total amortissements et dépréciations	(33 059)	(9 968)	865	(42 162)
Total net	172 733	(8 789)	(1 196)	162 748

Marques en propre

- **Marque Lanvin**

La marque Lanvin, ayant été acquise en classe 3 (parfums) en juillet 2007, aucun amortissement n'est constaté dans les comptes.

- **Marque Rochas**

La marque Rochas, ayant été acquise en classe 3 (parfums) et en classe 25 (mode) en mai 2015, aucun amortissement n'est constaté dans les comptes.

L'allocation du prix de la marque Rochas Parfums et de la marque Rochas Mode a été effectuée par un cabinet externe spécialisé et s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	Parfums	Mode	Total
Marque	82 745	18 210	100 955
Coûts alloués (frais d'intermédiaires et avocats)	594	130	724
Coûts alloués (droits d'enregistrement)	3 400	746	4 146
Total immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie	86 739	19 086	105 825
Moules verrerie	155	-	155
Installations générales	197	-	197
Total immobilisations corporelles	352	-	352
Total acquisition marque Rochas	87 091	19 086	106 177

Marques sous licence

- **Droit d'entrée licence S.T. Dupont**

Le droit d'entrée de 1 219 milliers d'euros est totalement amorti depuis le 30 juin 2011.

- **Droit d'entrée licence Van Cleef & Arpels**

Un droit d'entrée de 18 millions d'euros a été versé au 1^{er} janvier 2007 et est amorti sur la durée de vie de la licence Van Cleef & Arpels soit 12 ans.

- **Droit d'entrée licence Montblanc**

Un droit d'entrée de 1 million d'euros a été versé au 30 juin 2010 et est amorti sur la durée de vie de la licence Montblanc d'origine soit 10,5 ans.

- **Droit d'entrée licence Boucheron**

Un droit d'entrée de 15 millions d'euros a été versé au 17 décembre 2010 et est amorti sur la durée de vie de la licence Boucheron soit 15 ans.

- **Droit d'entrée licence Balmain**

Un droit d'entrée de 2 050 milliers d'euros a été versé en 2011 et est amorti sur la durée de vie de la licence Balmain soit 12 ans à compter du 1^{er} janvier 2012. Au 31 décembre 2016, Interparfums et Balmain ont, d'un commun accord mis fin à leur partenariat. La valeur nette non amortie du contrat de licence est annulé à hauteur de 1 196 milliers d'euros (cf. note 4.5)

- **Droit d'entrée licence Karl Lagerfeld**

Un droit d'entrée de 12 877 milliers d'euros a été constaté en 2012 et est amorti sur la durée de vie de la licence Lagerfeld soit 20 ans à compter du 1^{er} novembre 2012.

Le droit d'entrée inclut l'écart entre la valeur nominale et la valeur actualisée de l'avance sur redevances pour 3 287 milliers d'euros (Cf. note 3.3 — actifs financiers non courants).

- **Droits relatifs aux moules et outillages verrerie**

Les droits relatifs aux moules et outillages verrerie sont amortis sur 5 ans. Les frais de design y afférents sont amortis sur 3 ans.

3.1.2. Tests de perte de valeur

- **Marque Rochas**

Une évaluation a été réalisée, en date du 31 décembre 2016, basée sur la méthode des cash-flows futurs actualisés à l'infini. Aucune dépréciation n'a été constatée.

- **Marque Lanvin**

Une évaluation a été réalisée, en date du 31 décembre 2016, basée sur la méthode des cash-flows futurs actualisés à l'infini. Aucune dépréciation n'a été constatée.

- **Droits d'entrée des licences**

L'ensemble des droits d'entrée a fait l'objet d'une évaluation, en date du 31 décembre 2016, basée sur la méthode des cash-flows futurs actualisés sur la durée des licences.

L'évaluation réalisée au 31 décembre 2016 sur le droit d'entrée de la licence Karl Lagerfeld fait ressortir une valeur nette comptable inférieure à sa valeur de marché.

La société a donc été amenée à déprécier cet actif à hauteur de 5 113 milliers d'euros. Dès lors, la valeur nette de la licence dans les comptes au 31 décembre 2016 ressort à 5 081 milliers d'euros, correspondant au cumul des flux futurs actualisés.

Du fait de son caractère non récurrent, cette dépréciation est présentée en autres charges d'exploitation au compte de résultat. (cf note 4.5)

Aucune autre provision n'a été constatée.

Pour l'ensemble des actualisations, le taux retenu est un coût moyen pondéré du capital (WACC) de 6,20 %.

- **Analyse de sensibilité**

Une variation à la hausse d'un point du taux d'actualisation avant impôt entraînerait une dépréciation complémentaire de 200 milliers d'euros sur la licence Karl Lagerfeld. Aucune autre dépréciation complémentaire ne serait constatée sur les autres marques et autres immobilisations incorporelles.

3.2. Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	2015	+	-	2016
Installations générales	5 700	1 707	(43)	7 364
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 936	339	(176)	2 099
Moules et outillage capots	9 285	1 002	-	10 287
Autres ⁽¹⁾	1 098	6	0	1 104
Total brut	18 019	3 054	(219)	20 854
Amortissements et dépréciations ⁽¹⁾	(12 092)	(2 073)	336	(13 829)
Total net	5 927	981	117	7 025

⁽¹⁾ dont immobilisations en location-financement (véhicules) pour un montant brut de 558 milliers d'euros et un amortissement cumulé de 326 milliers d'euros.

3.3. Actifs financiers non courants

La signature du contrat de licence Karl Lagerfeld a donné lieu au versement d'une avance sur redevances, à imputer sur les redevances futures, de 9 589 milliers d'euros. Cette avance a été actualisée sur la durée de vie du contrat et ramenée à 5 166 milliers d'euros à fin décembre 2016.

La contrepartie est constatée en augmentation des amortissements du droit d'entrée.

3.4. Stocks et en-cours

En milliers d'euros	2015	2016
Matières premières et composants	23 494	27 391
Produits finis	52 209	43 227
Total brut	75 703	70 618
Dépréciations sur matières premières	(2 241)	(1 825)
Dépréciations sur produits finis	(2 809)	(2 465)
Total dépréciations	(5 050)	(4 290)
Total net	70 653	66 328

3.5. Créances clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	2015	2016
Total brut	71 010	78 217
Dépréciations	(1 495)	(1 599)
Total net	69 515	76 618

Les échéances des créances clients s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2015	2016
Non échues	62 170	63 154
De 0 à 90 jours	6 822	13 346
De 91 à 180 jours	909	447
De 181 à 360 jours	185	108
Plus de 360 jours	924	1162
Total brut	71 010	78 217

3.6. Autres créances

En milliers d'euros	2015	2016
Charges constatées d'avance	2 754	3 592
Produits à recevoir	-	5 400
Comptes courant Interparfums Holding	2 807	2 957
Taxe sur la valeur ajoutée	1 849	1 544
Instruments de couvertures	115	15
Redevances de licences	237	459
Autres	839	664
Total	8 601	14 631

Les produits à recevoir se composent de l'indemnité de sortie de la licence Balmain.

3.7. Actifs financiers courants et Trésorerie & équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	2015	2016
Actifs financiers courants	76 097	89 367
Trésorerie et équivalents de trésorerie	149 895	141 238
Actifs financiers courants et Trésorerie & équivalents de trésorerie	225 992	230 605

3.7.1. Actifs financiers courants

Les actifs financiers courants, représentés par des placements dont l'échéance est supérieure à trois mois se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	2015	2016
Certificats de dépôt	1 000	4 000
Contrats de capitalisation	36 938	37 460
Comptes à terme	37 935	47 693
Autres actifs financiers courants	224	214
Actifs financiers courants	76 097	89 367

3.7.2. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les comptes bancaires et les équivalents de trésorerie dont l'échéance est inférieure à trois mois se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	2015	2016
Certificats de dépôt à moins de trois mois	1 915	5 311
Comptes rémunérés	6 715	7 383
OPCVM	-	5 612
Comptes à terme	65 267	70 536
Comptes courants rémunérés	43 089	11 995
Comptes bancaires	32 909	40 401
Trésorerie et équivalents de trésorerie	149 895	141 238

3.8. Capitaux propres

3.8.1. Capital social

Au 31 décembre 2016, le capital de la société Interparfums est composé de 35 508 784 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 3 euros, détenu à 72,7 % par la société Interparfums Holding.

Les augmentations de capital de l'exercice 2016 sont dues à la levée d'options de souscription d'actions pour 118 014 titres et à l'augmentation de capital par attribution gratuite d'actions du 20 juin 2016 pour 3 219 038 titres à hauteur d'une action nouvelle pour dix actions anciennes.

3.8.2. Plans d'options de souscription d'actions

Aucun plan de souscription d'actions n'est en vie au 31 décembre 2016.

Durant la période, les mouvements des plans émis par Interparfums SA s'analysent comme suit :

Plans	Nombre d'options en vie au 31/12/2015	Conversions de l'exercice	Attributions d'actions gratuites	Annulations de l'exercice	Nombre d'options en vie au 31/12/2016
Plan 2010	109 153	(118 014)	9 066	(205)	0
	109 153	(118 014)	9 066	(205)	0

L'avantage accordé aux salariés lors de l'attribution de stocks options a été calculé suivant le modèle Black-Scholes, en application de la norme IFRS 2. L'impact de ce calcul représente une charge étalée sur la durée d'acquisition des droits. Elle est complètement amortie depuis le 30 juin 2015.

3.8.3 Attributions gratuites d'actions de performance

Le 6 septembre 2016, Interparfums SA a attribué gratuitement des actions de performance à l'ensemble de ses collaborateurs et de ses dirigeants ayant 6 mois d'ancienneté à la date de mise en place. Le nombre maximal d'actions à remettre est de 133 000 titres pour les dirigeants et cadres managers et 15 100 titres pour les autres collaborateurs.

Les actions gratuites seront remises aux salariés après une période d'acquisition de 3 ans. Après cette période, les bénéficiaires disposeront librement de leurs actions, sans période de blocage.

La remise effective des titres est conditionnée par les conditions d'attribution décrites ci-après :

Bénéficiaires	Conditions d'acquisition
Dirigeants et cadres managers	Condition de présence au 6 septembre 2019 Et Conditions de performance basées sur : <ul style="list-style-type: none">- Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2018 pour 50% des actions gratuites attribuées- Le résultat opérationnel consolidé pour 50% des actions gratuites attribuées
Autres bénéficiaires	Condition de présence au 6 septembre 2019

Par application de la norme IFRS 2, le cours du titre Interparfums SA retenu pour estimer la valeur dans les comptes consolidés est le cours moyen des trois derniers jours de cotation précédant la mise en place du plan soit 23,98 €. La juste valeur retenue à la date d'attribution est de 22,46 € en tenant compte les dividendes futurs dans l'estimation.

Un taux de rotation des effectifs et un taux de probabilité de réalisation des performances a également été retenu pour le calcul, portant la charge totale à étaler sur la durée du plan (3 ans) à 3 millions d'euros soit 324 milliers d'euros au 31 décembre 2016.

Afin d'être en mesure de remettre les titres aux collaborateurs à échéance, la société a acheté une première partie des actions sur le marché à hauteur de 108 000 titres au 31 décembre 2016 pour une valeur totale de 2,6 millions d'euros. Ces titres sont présentés en moins des capitaux propres.

Au 31 décembre 2016, le nombre de titres à remettre estimé s'élève à 136 500.

3.8.4. Actions propres

Dans le cadre du programme de rachat d'actions visé par l'Assemblée Générale en date du 22 avril 2016, 52 434 actions Interparfums sont détenues par la société au 31 décembre 2016, soit 0,15 % du capital. Les mouvements sur la période se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	Cours moyen	Nombre de titres	Valeur
Au 31 décembre 2015	-	85 999	1 952
Acquisition	23,58	212 322	5 007
Attribution gratuite du 20 juin 2016	-	6 959	-
Cession	22,90	(252 846)	(5 791)
Dépréciations / reprises			106
Au 31 décembre 2016	-	52 434	1 274

La gestion du programme de rachat est effectuée par un prestataire de services d'investissement, dans le cadre d'un contrat de liquidité conformément à la charte de déontologie de l'AMAFI.

Les actions acquises dans ce cadre le sont dans les limites suivantes :

- le prix maximum d'achat est fixé à 40 euros par action, hors frais d'acquisition ;
- le total des actions détenues ne peut dépasser 5 % du nombre d'actions composant le capital de la société.

3.8.5. Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires sont relatifs à la part non détenue dans les filiales européennes Interparfums Deutschland GmbH (49 %) et Parfums Rochas Spain S.L (49 %). Ils se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	2015	2016
Part des réserves des minoritaires	349	428
Part de résultat des minoritaires	80	419
Intérêts minoritaires	429	847

Les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes par un investissement complémentaire et ont la capacité de le faire.

3.8.6. Stratégie capitalistique

Conformément aux dispositions de l'article L.225-123 du Code de commerce, l'Assemblée Générale du 29 septembre 1995 a décidé de créer des actions ayant un droit de vote double. Ces actions doivent être entièrement libérées et inscrites sur le Registre des actions de la société, sous la forme nominative, depuis trois ans minimum.

La politique de distribution de dividendes, mise en place depuis 1998, représente aujourd'hui près de 50 % du résultat net consolidé, permettant d'assurer une rémunération aux actionnaires, tout en les associant à la croissance du Groupe. Début mai 2016, il a été versé un dividende de 0,50 euro par titre soit un total de 16,1 millions d'euros.

En matière de financement, compte tenu de sa structure financière, le groupe a la capacité de faire appel à des établissements de crédit par le biais d'emprunts à moyen terme en cas de financement d'opérations importantes. A fin mai 2015, un emprunt de 100 millions d'euros sur une durée de 5 ans a été contracté pour le financement de l'acquisition de la marque Rochas.

Le niveau des capitaux propres consolidés est régulièrement suivi afin de s'assurer d'une flexibilité financière suffisante permettant à la société d'étudier toute opportunité en termes de croissance externe.

3.9. Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	2015	Dotations résultat	Ecarts actuariels réserves	Reprises Utilisées	Reprises Non utilisées	2016
Provision indemnités de départ en retraite	5 745	565	630	-	-	6 940
Total provisions pour charges à + d'un an	5 745	565	630	-	-	6 940
Provision pour impôts	-	572	-	-	-	572
Autres provisions pour risques à - d'un an	248	375	-	(200)	(50)	373
Total provisions pour risques à - d'un an	248	947	-	(200)	(50)	945
Total provisions pour risques et charges	248	947	-	(200)	(50)	7 885

3.9.1. Provision pour indemnités de départ en retraite

Depuis 2008, l'évaluation des indemnités de départ à la retraite est calculée selon le mode de rupture conventionnelle instauré par l'arrêté du 23 juillet 2008 portant extension de l'accord interprofessionnel du 11 janvier 2008.

Pour l'année 2016, les hypothèses suivantes ont été retenues : une rupture conventionnelle à l'âge de 65 ans, un taux de charges sociales patronales de 50 % pour l'ensemble des salariés, un taux de revalorisation annuelle des salaires de 4 %, un taux de rotation des effectifs dépendant de l'âge des collaborateurs, les tables de mortalité TH 00-02 pour les hommes et TF 00-02 pour les femmes et un taux d'actualisation des obligations privées à 10 ans IBOXX de 1,30 %.

A partir de ces hypothèses, la charge annuelle de 565 milliers d'euros enregistrée en résultat courant se décompose comme suit :

- Coût des services rendus : 450 milliers d'euros ;
- Coût financier : 115 milliers d'euros.

La variation des écarts actuariels de l'année 2016, enregistrée en réserves pour 630 milliers d'euros est constituée essentiellement des changements d'hypothèses.

Une augmentation de 0,5% du taux d'actualisation entraînerait une réduction de 22 milliers d'euros de la valeur actualisée des droits au 31 décembre 2016 ; une réduction de 0,5 % du taux d'actualisation entraînerait une augmentation de 21 milliers d'euros.

3.9.2. Autres provisions ou litiges

Un contrôle fiscal portant sur la société française pour l'année 2012 a fait l'objet d'une notification de redressement de la part de l'administration fiscale à hauteur de 6 millions d'euros en fin d'année 2015.

La société ayant formellement contesté les redressements notifiés, des compléments d'information et des explications argumentées ont conduit l'administration fiscale à ramener le redressement à la somme de 800 milliers d'euros en mai 2016, ce redressement portant essentiellement sur les taux de redevance et de commissions vers certaines filiales du Groupe.

Les conséquences de ce redressement sur les années 2013, 2014 et 2015 ont conduit la société à comptabiliser une charge d'impôts additionnelle de 800 milliers d'euros portant le montant total du redressement à 1,6 millions d'euros dans les comptes au 31 décembre 2016.

Ces taux ayant été ajustés à partir de l'exercice 2016, la société n'anticipe aucun risque fiscal de cette nature pour les années suivantes.

3.10. Emprunts et dettes financières

Un emprunt d'une valeur nominale de 100 millions d'euros amortissable sur 5 ans a été contracté le 29 mai 2015 afin de financer l'achat de la marque Rochas réalisé à la même date.

Le remboursement de cet emprunt s'effectue à échéance trimestrielle constante d'un montant de 5 millions d'euros chacune en principal. Le taux d'intérêt est égal à la somme de l'Euribor 3 mois et de la marge applicable.

L'emprunt est comptabilisé à sa juste valeur sur laquelle ont été imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'opération pour une valeur totale de 775 milliers d'euros, conformément à la norme IAS 39.

Le poste « emprunts et dettes financières » comprend également la dette relative aux immobilisations en location-financement (véhicules).

3.10.1 Ventilation des emprunts et dettes financières par échéances

En milliers d'euros	Total	A – d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt bancaire à taux variable	69 623	19 821	49 802	-
Swap de taux	861	446	415	-
Crédit-bail sur véhicules	248	124	124	-
Total au 31 décembre 2016	70 732	20 391	50 341	-

3.10.2 Dispositions particulières

L'emprunt Rochas, contracté en mai 2015, a été adossé à un swap taux fixe, à hauteur de 90 % de la dette sur la durée totale de l'emprunt, garantissant un taux maximal de 2 %.

Au 31 décembre 2016, sur la base d'un notionnel de 70 millions d'euros, une variation positive de 64 milliers d'euros de ce swap a été enregistrée en résultat, le groupe n'appliquant pas la comptabilité de couverture selon IAS 39. La valeur de marché du swap au 31 décembre 2016 est de 861 milliers d'euros en défaveur de la société.

3.10.3. Covenants

Les covenants attachés à l'emprunt Rochas contracté par la société mère sont les suivants :

- Ratio de couverture des frais financiers : EBITDA consolidé / Frais financiers nets consolidés
- Ratio de levier : Endettement consolidé net / EBITDA consolidé

A fin décembre 2016, l'ensemble de ces covenants est respecté. Le niveau actuel des ratios est très éloigné des seuils contractuels, de telle sorte que le Groupe dispose d'une flexibilité financière élevée au regard de ces engagements.

3.11. Impôts différés

Les impôts différés représentés principalement par les différences temporaires entre comptabilité et fiscalité, les impôts différés sur les retraitements de consolidation et les impôts différés enregistrés sur la base des déficits reportables se présentent comme suit :

En milliers d'euros	2015	Variations par réserves	Variations par résultat	2016
Impôts différés actif				
Différences temporaires comptabilité/fiscalité	2 419	-	814	3 233
Provision retraite	179	217	(217)	179
Déficits reportables	279	-	500	779
Swap	318	-	(22)	296
Couvertures de change	-	10	49	59
Marge interne sur stocks	1 993	-	701	2 694
Frais de publicité et promotion	527	-	56	583
Autres	169	-	(39)	130
Total Impôts différés actif avant dépréciation	5 884	227	1 842	7 953
Dépréciation des impôts différés actifs	(279)		(500)	(779)
Total impôts différés actif nets	5 605	227	1 342	7 174
Impôts différés passif				
Frais d'acquisition	576	-	(7)	569
Actions gratuites	-	(13)	13	-
Taxes prélevées par une autorité publique	152	-	33	185
Frais d'emprunt liés à l'acquisition Rochas	211	-	(80)	131
Activation des charges liées à l'acquisition Rochas	1 677	-	-	1 677
Plus-values sur actions propres	39	73	(112)	-
Instruments dérivés	21	-	(18)	3
Total Impôts différés passif	2 676	60	(171)	2 565
Total impôts différés nets	2 929	167	1 513	4 609

3.12. Dettes fournisseurs et autres dettes à moins d'un an

3.12.1. Fournisseurs et comptes rattachés

En milliers d'euros	2015	2016
Fournisseurs composants	13 169	18 107
Autres fournisseurs	40 561	43 731
Total	53 730	61 838

3.12.2– Autres dettes

En milliers d'euros	2015	2016
Avoirs à établir	2 446	3 203
Dettes fiscales et sociales	11 507	12 909
Redevances à payer	6 545	7 493
Instruments de couverture	4	584
Autres dettes	1 029	1 121
Total	21 531	25 310

3.13. Instruments financiers

Les instruments financiers selon les catégories d'évaluation définies par la norme IAS 39 se décomposent comme suit :

En milliers d'euros Au 31 décembre 2016	Notes	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs dispo à la vente	Prêts et créances ou dettes	Instruments dérivés
Immobilisations financières		2 951	2 951	-	-	2 951	-
Actifs financiers non courants	3.3	5 166	5 166	-	-	5 166	-
Clients et comptes rattachés	3.5	76 618	76 618	-	-	76 618	-
Autres créances	3.6	14 631	14 631	-	-	14 616	15
Actifs financiers courants	3.7	89 367	89 367	-	-	89 367	-
Trésorerie et équivalent	3.7	141 238	141 238	-	-	141 238	-
Actifs		329 971	329 971	-	-	329 956	15
Emprunts et dettes financières	3.10	70 732	70 069 ⁽¹⁾	861	-	69 871	-
Fournisseurs et comptes rattachés	3.12	61 838	61 838	-	-	61 838	-
Autres dettes	3.12	25 310	25 310	-	-	24 726	584
Passifs		157 880	157 217	861	-	156 435	584

En milliers d'euros Au 31 décembre 2016	Notes	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs dispo à la vente	Prêts et créances ou dettes	Instruments dérivés
Immobilisations financières		1 975	1 975	-	-	1 975	-
Actifs financiers non courants	3.3	5 816	5 816	-	-	5 816	-
Clients et comptes rattachés	3.5	69 515	69 515	-	-	69 515	-
Autres créances	3.6	8 601	8 601	-	-	8 486	115
Actifs financiers courants	3.7	76 097	76 097	-	-	76 097	-
Trésorerie et équivalent	3.7	149 895	149 895	-	-	149 895	-
Actifs		311 899	311 899	-	-	311 784	115
Emprunts et dettes financières	3.10	90 572	88 780 ⁽¹⁾	925	-	89 647	-
Fournisseurs et comptes rattachés	3.12	53 730	53 730	-	-	53 730	-
Autres dettes	3.12	21 531	21 531	-	-	21 527	4
Passifs		165 833	164 041	925	-	164 904	4

(1) La juste valeur des emprunts et dettes financières est présentée au coût amorti.

En application de l'amendement de l'IFRS 7, les actifs financiers courants et non courants, la trésorerie et équivalents trésorerie et les emprunts et dettes financières sont valorisés sur la base de données observable autre qu'un prix coté sur un marché (niveau2). La valeur comptable des autres actifs financiers présentés ci-dessus constitue une approximation satisfaisante de leur juste valeur.

3.14. Gestion des risques

Les principaux risques liés à l'activité et à la structure du groupe portent sur l'exposition aux risques de taux ainsi qu'aux risques de change pour lesquels le groupe utilise des instruments dérivés. Les autres risques auxquels le groupe pourrait être exposé n'entraînent pas la détermination d'éléments chiffrés significatifs.

3.14.1. Exposition aux risques de taux

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêt est due principalement à son endettement. La politique menée par le groupe a pour but de sécuriser les frais financiers par la mise en place de couvertures, sous forme de contrats d'échanges de taux d'intérêts par l'utilisation de swaps taux fixes. Ces instruments financiers n'ont pas été qualifiés de couverture au regard de la norme IAS 39. Le Groupe considère, néanmoins, que ces opérations ne présentent pas de caractère spéculatif et sont nécessaires à la gestion efficace de son exposition au risque de taux d'intérêt.

3.14.2. Exposition aux risques de liquidité

La position nette des actifs et passifs financiers par échéance se décompose comme suit :

En milliers d'euros	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs financiers non courants	1 100	2 000	2 066	5 166
Actifs financiers courants	9 004	80 149	214	89 367
Trésorerie et équivalents	141 238	-	-	141 238
Total Actifs financiers	151 342	82 149	2 280	235 771
Emprunts et dettes financières	(19 945)	(49 926)	-	(69 871)
Total Passifs financiers	(19 945)	(49 926)	-	(69 871)
Position nette avant gestion	131 397	32 223	2 280	165 900
Gestion des actifs et passifs (swap)	446	415	-	861
Position nette après gestion	131 843	32 638	2 280	166 761

3.14.3. Exposition aux risques de change

Les positions nettes du groupe dans les principales devises étrangères sont les suivantes :

En milliers d'euros	USD	GBP	JPY	CAD
Actifs	17 775	3 822	819	198
Passifs	(3 502)	(152)	(246)	(67)
Exposition nette avant couverture au cours de clôture	14 273	3 670	573	131
Positions nettes couvertes	(9 392)	(1 877)	(405)	0
Exposition nette après couvertures	4 881	1 793	168	131

Par ailleurs, le groupe réalise une part importante de son chiffre d'affaires en devises et supporte donc un risque de change lié à l'évolution du cours de ces devises, principalement sur le Dollar Américain (41,2 % des ventes) et dans une moindre mesure sur la Livre Sterling (6,6 % des ventes) et sur le Yen Japonais (1,5 % des ventes).

- Politique de risques de change

La politique de risque de change du groupe vise à couvrir les expositions budgétaires hautement probables, liées principalement aux flux monétaires résultant de l'activité réalisée en Dollar Américain, ainsi que les créances commerciales de l'exercice en Dollar Américain et en Livre Sterling, et en Yen Japonais.

Pour ce faire, le groupe utilise des contrats de ventes à terme, selon des procédures interdisant toute opération spéculative :

- Toute opération de couverture de change est adossée, en montant et en maturité, à un sous-jacent économique identifié,
- Toute exposition budgétaire identifiée.

Au 31 décembre 2016, le groupe a couvert 64 % de ses créances et 57 % de ses dettes en Dollar Américain, 52 % de ses créances et 72 % de ses dettes en Livre Sterling et 49 % de ses créances en Yen Japonais.

Au 31 décembre 2016, le budget des ventes en Dollar américain du premier semestre 2017 a été couvert à hauteur de 70%, des ventes à terme additionnelles étant contractées pour la partie complémentaire.

- Sensibilité aux risques de change

Une variation de 10 % de la parité Dollar Américain et de Livre Sterling contre Euro est un changement de variable de risque pertinent et raisonnablement possible dans une année. Une hausse instantanée des cours de change (Dollar Américain et Livre Sterling) de 10 % conduirait à constater une hausse maximale du chiffre d'affaires de 17,6 millions d'euros et du résultat opérationnel de 14,4 millions d'euros. Une baisse de 10 % de ces mêmes parités aurait un impact symétrique opposé.

3.14.4. Exposition aux risques de contrepartie

Les instruments financiers et dépôts de trésorerie utilisés par le groupe pour gérer ses risques de taux d'intérêts et de change sont contractés avec des contreparties de premier ordre disposant d'une notation de référence.

4. Notes annexes au compte de résultat

4.1. Répartition du chiffre d'affaires consolidé par marque

En milliers d'euros	2015	2016
Montblanc	88 031	110 016
Jimmy Choo	83 279	81 721
Lanvin	64 110	56 028
Rochas	12 105	29 212
Coach	-	20 906
Van Cleef & Arpels	17 525	19 106
Boucheron	17 745	16 027
Paul Smith	9 505	9 233
Karl Lagerfeld	10 352	6 465
S.T. Dupont	10 380	5 364
Repetto	8 013	5 041
Balmain	4 795	3 785
Autres	538	669
Chiffre d'affaires Parfums	326 378	363 573
Revenus de licences mode Rochas	1 032	2 076
Chiffre d'affaires total	327 410	365 649

4.2. Coût des ventes

En milliers d'euros	2015	2016
Achats de matières premières, marchandises et emballages	(120 150)	(120 173)
Variation de stocks et dépréciations	9 708	370
PLV (Publicité sur le Lieu de Vente)	(2 341)	(2 255)
Salaires	(3 960)	(4 021)
Location immobilière	(1 810)	(2 119)
Transport sur achats	(585)	(287)
Autres charges liées au coût des ventes	(205)	(209)
Total coût des ventes	(119 343)	(128 694)

4.3. Charges commerciales

En milliers d'euros	2015	2016
Publicité	(67 400)	(80 341)
Redevances	(24 594)	(26 954)
Salaires	(20 608)	(26 638)
Services fees filiales	(11 107)	(8 966)
Sous-traitance	(6 720)	(7 205)
Transport	(3 284)	(3 672)
Voyages, déplacements, réceptions	(3 714)	(5 900)
Dotations et reprises amortissement/ dépréciations	(4 747)	(4 559)
Impôts et taxes	(2 469)	(3 186)
Commissions	(1 369)	(1 289)
Location immobilière	(1 722)	(1 632)
Autres charges liées à la fonction commerciale	(2 220)	(2 479)
Total charges commerciales	(149 954)	(172 821)

4.4. Charges administratives

En milliers d'euros	2015	2016
Achats et charges externes	(4 871)	(5 288)
Salaires	(5 448)	(5 691)
Location immobilière	(675)	(680)
Dotations et reprises amortissement/ dépréciations	(260)	(625)
Voyages et déplacements	(462)	(746)
Autres charges liées à la fonction administrative	(573)	(532)
Total charges administratives	(12 289)	(13 562)

4.5. Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges opérationnels incluent les opérations liées à la fin du contrat de licence Balmain ainsi qu'à la perte de valeur constatée sur la marque Karl Lagerfeld.

Ils se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	Autres produits opérationnels	Autres charges opérationnelle
Indemnité de fin de licence Balmain	5 400	-
Dotations aux amortissements et provisions	-	(1 196)
Dépréciation complémentaire Karl Lagerfeld	-	(5 113)
Total charges administratives	5 400	(6 309)

4.6. Résultat financier

En milliers d'euros	2015	2016
Produits financiers	2 242	2 555
Intérêts et charges assimilées	(2 182)	(1 965)
Coût de l'endettement financier net	60	590
Pertes de change	(8 684)	(5 830)
Gains de change	7 958	5 917
Total résultat de change	(726)	87
Autres charges et produits financiers	(4)	7
Total résultat financier	(670)	684

Les rendements des placements notamment en Dollar Américain, combinés à la diminution des charges financières liées à la base de l'emprunt Rochas ainsi qu'à la renégociation du taux de ce même emprunt expliquent la variation positive du coût de l'endettement financier net.

Une gestion prudente de nos niveaux de couverture de nos créances et dettes principalement sur le Dollar Américain et la Livre Sterling a permis au Groupe de bénéficier des variations des devises durant l'année 2016.

4.7 Impôts sur les bénéfices

4.7.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	2015	2016
Impôt courant France	(11 979)	(13 702)
Impôt courant étranger	(3 028)	(3 675)
Total impôt courant	(15 007)	(17 377)
Impôt non courant	-	(1 626)
Impôts différés France	(925)	1 422
Impôts différés étranger	9	91
Total impôts différés	(916)	1 513
Total impôts sur les bénéfices	(15 923)	(17 490)

L'impôt non courant correspond à une charge d'impôt liée à un contrôle fiscal sur la société française sur l'année 2012 et aux conséquences de ce redressement sur les années 2013 à 2015 (cf. note 3.9.2).

4.7.2. Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

Plusieurs éléments expliquent la différence entre la charge effective d'impôt et la charge théorique calculée par application sur le résultat avant impôt du taux d'imposition en vigueur en France de 34,43 % pour l'année 2016 et de 38,11 % pour l'année 2015.

En milliers d'euros	2015	2016
Base d'imposition	45 155	50 347
Impôt théorique calculé au taux d'imposition de la maison mère	(17 209)	(17 334)
Effet des écarts de taux d'impôts	1 750	896
Comptabilisation des produits d'impôts non activés antérieurement	114	226
Impôts différés non constatés sur déficits de la période	(48)	(749)
Redressement fiscal	-	(1 525)
Différences permanentes non déductibles	(530)	996
Impôt sur les bénéficiaires	(15 923)	(17 490)

4.8. Résultats par action

En milliers d'euros, sauf nombre d'actions et résultats par action en euros	2015	2016
Résultat net consolidé	29 152	32 438
Nombre moyen d'actions	32 312 538	33 192 284
Résultat net par action ⁽¹⁾	0,90	0,98
Effet dilutif sur options de souscription d'actions :		
Nombre d'actions complémentaires potentielles	54 972	-
Nombre moyen d'actions après effet des conversions potentielles	32 367 510	33 192 284
Résultat net par action dilué ⁽¹⁾	0,90	0,98

(1) Retraité des actions gratuites attribuées sur les années 2015 et 2016.

5. Informations sectorielles

5.1. Les métiers

Jusqu'au 31 décembre 2014, la société ne gérait qu'un seul secteur d'activité, l'activité « Parfums », les indices de performances financières de chacune des marques composant cette activité étant similaires. Le compte de résultat et le bilan du groupe représentait donc, dans sa globalité, l'activité « Parfums ».

Depuis l'acquisition de la marque Rochas le 29 mai 2015, la société est amenée à gérer distinctement deux activités : l'activité « Parfums » incluant désormais l'activité sur les parfums Rochas et l'activité « Mode » représentant l'activité générée par la partie mode de la marque Rochas.

Toutefois, l'activité « mode » étant non significative (moins de 0,6 % du chiffre d'affaires du groupe), les éléments du résultat ne sont pas distincts. Les actifs et passifs relatifs à la marque Rochas, au 31 décembre sont les suivants :

En milliers d'euros	Parfums	Mode	Total
Immobilisations incorporelles - Marque Rochas	86 739	19 086	105 823
Emprunt à moyen terme	57 773	12 711	70 484

Le montant de l'emprunt a été alloué par activité proportionnellement à la répartition des immobilisations incorporelles.

Ces actifs et passifs sont principalement employés en France.

5.2. Les secteurs géographiques

Le chiffre d'affaires par secteur géographique se décompose comme suit :

En milliers d'euros	2015	2016
Amérique du Nord	75 834	98 157
Amérique du Sud	24 116	24 535
Asie	48 141	53 272
Europe de l'Est	38 878	33 715
Europe de l'Ouest	73 934	83 783
France	29 496	33 196
Moyen Orient	30 945	32 355
Afrique	5 035	4 560
Chiffre d'affaires Parfums	326 379	363 573
Revenus de licences mode Rochas	1 032	2 076
Total chiffre d'affaires	327 411	365 649

6. Autres informations

6.1. Engagements hors bilan

La présentation des engagements hors bilan ci-dessous s'appuie sur la recommandation AMF N°2010-14 du 6 Décembre 2010.

6.1.1. Engagements hors bilan donnés liés aux activités opérationnelles de la société

En milliers d'euros	Principales caractéristiques	2015	2016
			0
Minima garantis sur redevances de marque	Minima contractuels de redevances dus quel que soit le chiffre d'affaires réalisé sur chacune des marques sur l'exercice.	104 966	147 633
Loyers sur locaux du siège	Loyers à venir sur la durée restante des baux commerciaux (3, 6 ou 9 ans).	15 574	13 885
Minima garantis sur entrepôts de stockage et de logistique	Minima contractuels de rémunération des entrepôts quel que soit le volume d'affaires réalisé sur l'exercice.	6 039	4 697
Commandes fermes de composants	Stocks de composants à disposition chez les fournisseurs que la société s'est engagée à acheter au fur et à mesure des besoins de mise en production et dont la société n'est pas propriétaire.	3 800	4 485
Total des engagements donnés liés aux activités opérationnelles		130 379	170 700

6.1.2. Engagements hors bilan donnés liés aux activités financières de la société

Le montant de l'engagement sur les ventes à terme en devises au 31 décembre 2016 s'élève à 12 000 milliers de Dollar Américain, 1 700 milliers de Livre Sterling et 50 000 milliers de Yen Japonais.

Le montant de l'engagement sur les achats à terme en devises au 31 décembre 2016 s'élève à 1 975 milliers d'euros pour les couvertures en Dollar Américain et 108 milliers d'euros pour les couvertures en Livres Sterling soit un montant total d'engagements de 2 083 milliers d'euros.

Le montant de l'engagement donné sur les placements en devises au 31 décembre 2016 s'élève à 5 695 milliers de Dollar Américain.

Le montant de l'engagement sur les ventes à terme en devises au 31 décembre 2016 budgétées sur le premier semestre 2017 s'élève à 50 000 milliers de Dollar Américain.

6.1.3. Engagements donnés par échéance au 31 décembre 2016

En milliers d'euros	Total	A – d'1 an	1 à 5 ans	5 ans et +
Minima garantis sur les redevances de marque	147 633	14 609	58 269	74 755
Loyers sur locaux du siège	13 885	2 368	8 070	3 447
Minima garantis sur entrepôts de stockage et de logistique	4 697	1 342	3 355	-
Commandes fermes de composants	4 485	4 485	-	-
Total des engagements donnés	170 700	22 804	69 694	78 202

Les échéances sont définies en fonction de la durée des contrats (contrats de licences, de logistique...).

6.1.4. Engagements reçus

Le montant de l'engagement reçu sur les achats à terme en devises au 31 décembre 2016 s'élève à 11 063 milliers d'euros pour les couvertures en Dollar Américain, 1 978 milliers d'euros pour les couvertures en Livre Sterling et 406 milliers d'euros pour les couvertures en Yen Japonais soit un total d'engagements de 13 447 milliers d'euros.

Le montant de l'engagement reçu sur les ventes à terme en devises au 31 décembre 2016 s'élève à 2 100 milliers de Dollar Américain et 93 milliers de Livres Sterling.

Le montant de l'engagement reçu sur les placements en devises au 31 décembre 2016 s'élève à 5 307 milliers d'euros pour les couvertures en Dollar Américain.

Le montant de l'engagement reçu sur les ventes à terme en devises au 31 décembre 2016 budgétées sur le premier semestre 2017 s'élève à 46 833 milliers d'euros pour les couvertures en Dollar Américain.

6.2. Accords de licence

	Contrat	Date de début de concession	Durée	Date de fin
S.T. Dupont	Origine	Juillet 1997	11 ans	-
	Renouvellement	Janvier 2006	5 ans et 6 mois	-
	Renouvellement	Janvier 2011	6 ans	-
	Renouvellement	Janvier 2017	3 ans	Décembre 2019
Paul Smith	Origine	Janvier 1999	12 ans	-
	Renouvellement	Juillet 2008	7 ans	Décembre 2017
Van Cleef & Arpels	Origine	Janvier 2007	12 ans	Décembre 2018
Jimmy Choo	Origine	Janvier 2010	12 ans	Décembre 2021
Montblanc	Origine	Juillet 2010	10 ans et 6 mois	-
	Renouvellement	Janvier 2016	5 ans	Décembre 2025
Boucheron	Origine	Janvier 2011	15 ans	Décembre 2025
Balmain	Origine	Janvier 2012	(1)	Décembre 2016
Repetto	Origine	Janvier 2012	13 ans	Décembre 2024
Karl Lagerfeld	Origine	Novembre 2012	20 ans	Octobre 2032
Coach	Origine	Juin 2016	10 ans	Juin 2026

Evénements 2015

Avec un chiffre d'affaires annuel désormais supérieur à 100 millions d'euros, multiplié par 5 en 4 ans, les parfums Montblanc rencontrent un grand succès de par le monde, notamment grâce aux lignes *Montblanc Legend*, *Montblanc Emblem* et *Montblanc Legend Sprit*

Dans ce contexte, les deux sociétés ont décidé, de façon anticipée, de prolonger leur partenariat pour 5 années supplémentaires, soit jusqu'au 31 décembre 2025. Un nouvel accord de licence parfums d'une durée de 10 ans est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2016, sans modifications majeures des conditions d'exploitation de la licence.

Evénements 2016

En avril 2015, la société Interparfums a signé un accord mondial de licence d'une durée de 10 ans à compter de juin 2016 avec la société Coach, Inc., la marque new-yorkaise d'accessoires de luxe et de mode pour la création, la fabrication et la distribution de parfums et produits dérivés.

Les sociétés Interparfums et ST Dupont ont décidé de prolonger le contrat de licence parfums qui arrivait à terme en décembre 2016 pour une durée de trois ans jusqu'en décembre 2019.

(1) A effet au 31 décembre 2016, les sociétés Interparfums et Balmain ont, d'un commun accord, décidé de mettre un terme au contrat de licence parfums existant depuis 2012. Les dernières livraisons cesseront le 31 mars 2017.

6.3. Marques en propre

Lanvin

Fin juillet 2007, la société Interparfums a acquis la propriété des marques Lanvin pour les produits de parfums et de maquillages auprès de la société Jeanne Lanvin.

Les sociétés Interparfums et Lanvin ont conclu un accord d'assistance technique et créative pour le développement de nouveaux parfums, effectif jusqu'au 30 juin 2019 et fonction des niveaux de vente. La société Lanvin bénéficie d'une option de rachat des marques, exerçable au 1^{er} juillet 2025.

Rochas

Fin mai 2015, Interparfums a procédé à l'acquisition de la marque Rochas (parfums et mode) auprès de la société The Procter & Gamble Company.

Cette transaction a porté sur la totalité des noms et enregistrements de marques Rochas (Femme, Madame, Eau de Rochas,...), principalement dans les classes 3 (parfums) et 25 (mode).

Cette acquisition a été réalisée moyennant un prix de 108 millions de dollars hors stocks et financée par un prêt de 100 millions d'euros amortissable sur 5 ans, assorti des covenants usuels.

6.4. Données sociales

6.4.1. Effectifs par catégorie

Présents au	31/12/2015	31/12/2016
Cadres	145	177
Agents de maîtrise	7	8
Employés	71	72
Total	223	257

L'évolution des effectifs sur l'année est principalement due aux recrutements liés au développement du département mode Rochas Homme et au développement de la filiale américaine Interparfums Luxury Brands.

6.4.2. Effectifs par département

Présents au	31/12/2015	31/12/2016
Direction générale	2	2
Production & Opérations	35	38
Marketing	50	53
Export	44	61
France	38	40
Finances & Juridique	51	52
Rochas mode	3	11
Total	223	257

6.4.3. Charges de personnel

En milliers d'euros	2015	2016
Salaires	19 662	24 340
Charges sociales	8 588	9 358
Participation	1 832	2 349
Attributions gratuite d'actions de performance	-	396
Total charges de personnel	30 082	36 443

Par ailleurs, pour l'année 2016, un montant de 507 milliers d'euros a été versé par la société au titre de la retraite complémentaire par capitalisation des cadres.

6.5. Informations relatives aux parties liées

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune convention nouvelles entre la société mère et ses filiales d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

6.5.1. Comité de direction

Les membres du comité de direction ont des responsabilités en termes de stratégie, direction et contrôle. Ils sont titulaires d'un contrat de travail et perçoivent à ce titre une rémunération se décomposant comme suit :

En milliers d'euros	2015	2016
Salaires et charges sociales	4 520	5 923
Coût des paiements en actions	-	110

La hausse de la rémunération du comité de direction s'explique par l'intégration de deux nouveaux membres au début de l'année 2016.

La rémunération totale brute des trois mandataires sociaux est constituée de :

En milliers d'euros	2015	2016
Salaires bruts	1 403	1 703
Avantages en nature	18	18
Cotisation retraite complémentaire	50	51
	1 471	1 772

Les dirigeants, M. Philippe Benacin et M. Jean Madar, co-fondateurs de la société Interparfums SA sont également dirigeants et actionnaires majoritaires de la société mère Interparfums Inc.

6.5.2. Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration ont des responsabilités en termes de stratégie, conseil, croissance externe et contrôle. Seuls les administrateurs externes perçoivent des jetons de présence se décomposant comme suit :

En milliers d'euros	2015	2016
Jetons de présence perçus ⁽¹⁾	108	78

⁽¹⁾ calculés en fonction de la présence effective à chacun des Conseils d'Administration

6.5.3. Relations avec la société mère

Les comptes de la société Interparfums SA et de ses filiales, par l'intermédiaire de leur société mère Interparfums Holding, sont consolidés par intégration globale dans les comptes de la société Interparfums Inc. - 551 Fifth Avenue - New York NY 10176, Etats-Unis. Il n'existe pas de transactions significatives entre Interparfums SA et Interparfums Inc ou Interparfums Holding.

6.6. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant total des honoraires de commissariat aux comptes porté au compte de résultat relatif au contrôle légal des comptes se décompose comme suit :

En milliers d'euros	MAZARS				SFECO & FIDUCIA AUDIT			
	2015	%	2016	%	2015	%	2016	%
Commissariat et certification des comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	349	74%	280	63%	90	100%	90	96%
Filiales intégrées globalement	120	25%	155	35%	-	-	-	-
Services autres que la certification des comptes								
Emetteur	4	1%	7	2%	-	-	4	4%
Filiales intégrées globalement	-	-	0	-	-	-	-	-
Total	473	100%	442	100%	90	100%	94	100%

6.7. Evénements postérieurs à la clôture

Néant